



**HAL**  
open science

**”Architecture et décor d’une domus dans le quartier sud-ouest de Nîmes durant le Haut-Empire : la fouille du Parking Jean-Jaurès, îlot G”**

Julien Boislève, Jean-Yves Breuil, Philippe Cayn, Bertrand Houix, Ophélie Vauxion

► **To cite this version:**

Julien Boislève, Jean-Yves Breuil, Philippe Cayn, Bertrand Houix, Ophélie Vauxion. ”Architecture et décor d’une domus dans le quartier sud-ouest de Nîmes durant le Haut-Empire : la fouille du Parking Jean-Jaurès, îlot G”. Décor et architecture en Gaule entre l’Antiquité et le haut Moyen-Âge : mosaïque, peinture, stuc..., Actes du colloque de Toulouse, 9-12 octobre 2008, Oct 2008, Bordeaux, France. p. 49-66. hal-01782066

**HAL Id: hal-01782066**

**<https://hal.science/hal-01782066>**

Submitted on 1 May 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Architecture et décor d'une *domus* dans le quartier sud-ouest de Nîmes durant le Haut-Empire La fouille du parking Jean-Jaurès, îlot G

---

Julien Boislève, Jean-Yves Breuil, Philippe Cayn, Bertrand Houix, Ophélie Vauxion  
avec la collaboration de Véronique Blanc-Bijon, Jean-Pierre Darmon,  
Pascale Linant de Bellefonds

## INTRODUCTION

La fouille du parking Jean-Jaurès a mis au jour tout un secteur de la partie sud-ouest de la ville antique permettant d'identifier huit îlots à vocation essentiellement résidentielle. La décoration architecturale des bâtiments, présentée de manière synthétique, fait l'objet d'un autre article dans ces actes.

Les îlots les plus proches du rempart, non loin d'une porte de l'enceinte (porte dite du Cadereau) par laquelle la voie domitienne conduit vers l'Espagne, forment un quartier où se mêlent demeures privées et fabriques d'amphores et de vaisselle commune (fig. 1).

La phase de lotissement de ce quartier, antérieurement dévolu aux cultures, suit l'élan du vaste programme d'urbanisation initié sous Auguste. Il se traduit par une trame relativement régulière, en dépit de contraintes diverses – dont le Cadereau et la voie domitienne à l'ouest – donnant aux îlots des contours quelque peu trapézoïdaux.

L'îlot G qui inclut dans sa partie nord une vaste *domus* apparaît entre deux voies empierrées est-ouest légèrement divergentes. Reconnu sur 55 m de long et

sur 16 m de large, il s'étend au-delà de l'emprise de fouille à l'est et à l'ouest<sup>1</sup>.

Si, à ce titre, la *domus* se révèle incomplète, elle est toutefois suffisamment connue pour nous permettre de suivre dans ses grandes lignes le lien entre l'ordonnement de la maison et le programme décoratif de ses différents espaces. Les limites imposées à la fouille masquent le passage de la rue à l'habitation (entrée principale probable du côté ouest), mais révèlent quelques-unes des principales composantes de la partie "publique" (cour et portiques, salles de réception, possibles boutiques) de la *domus* et d'autres relevant de la sphère privée. L'étude de la *domus* est encore en cours et nous n'aborderons pas ici les communs qui s'étendent au sud de l'îlot. La présentation est articulée autour des deux grandes phases d'occupation de cette demeure (I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. p.C) (fig. 2).

Pour la première phase, treize espaces sont attestés par la fouille. Outre la cour-jardin, cinq pièces ont un sol en terre battue, une en *opus signinum*, deux en terrazzo et quatre en mosaïque. À la suite de restructurations, l'édifice voit sa surface initiale, estimée à

---

1- Deux mosaïques découvertes au XIX<sup>e</sup> s. figurent l'une Mercure, côté est de l'avenue Jean-Jaurès, et l'autre Dionysos et Ariane, à l'ouest (CAG 30/1, 313-314). Un atelier de potiers, découvert en 1996 par L. Sauvage, se situe dans la partie sud-est de l'îlot.

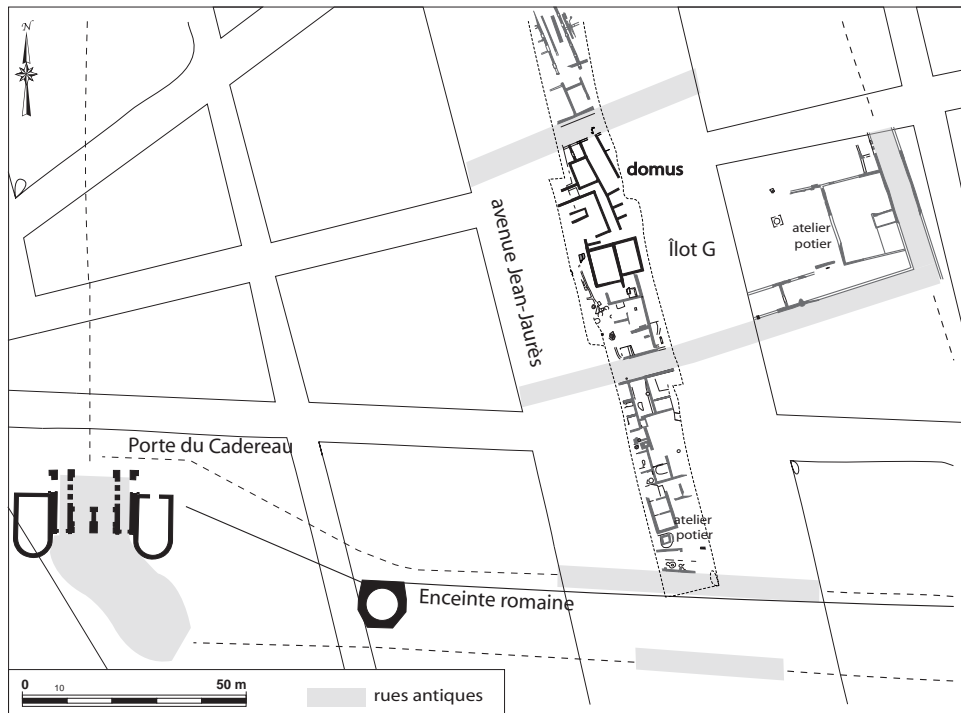


Fig. 1. Plan du quartier antique aux abords de l'enceinte sur fond cadastral actuel.

630 m<sup>2</sup>, étendue à 900 m<sup>2</sup> dont plus de 550 m<sup>2</sup> sont réservés au secteur résidentiel. On se trouve dans l'une des plus vastes demeures connues à Nîmes, d'autant que l'estimation en surface ne tient pas compte des communs au sud. Des trois pièces ajoutées, l'une a un sol en *opus signinum* et deux en mosaïque. Toutes phases confondues, la fouille a permis de mettre au jour sept décors muraux et les maigres indices d'un plafond peint. Deux ensembles ne sont documentés que pour une infime partie de la zone inférieure ; ils pourraient appartenir à la première phase. Trois autres peuvent être bien compris si ce n'est le détail des éléments décoratifs. En revanche, deux autres sont parfaitement restituables et illustrent chacun l'une des phases majeures de l'occupation d'une maison qui sera abandonnée au début du III<sup>e</sup> s. p.C. Une évocation axonométrique intègre l'ensemble des décors hypothétiques de la *domus* (fig. 3).

### LA DOMUS AU I<sup>er</sup> S. P.C.

Édifiée peu après 20 p.C., la demeure occupe une parcelle en trapèze, limitée par une voie au nord et un *ambitus* au sud. Elle paraît alors s'organiser en trois ailes disposées en U autour d'une cour d'environ 92 m<sup>2</sup> qui sera munie d'un bassin-fontaine en grand appareil. La galerie méridionale ne paraît pas avoir bénéficié d'un sol construit. L'aile ouest se développe hors de l'emprise.

Large de 13 m, l'aile nord n'est connue que sur sa partie orientale mais constitue sans doute le corps de bâtiment le plus important. En façade nord, trois salles, [4], [6] et [7], au sol en terre battue, peuvent appartenir à la même parcelle, sans pour autant communiquer directement avec la partie résidentielle. Ayant peut-être la fonction de boutiques, deux d'entre elles, [4] et [6], conservent quelques vestiges du décor de la zone inférieure des parois, de moindre qualité que les peintures de la maison. Dans les deux cas, il s'agit d'un fond blanc ou jaune, moucheté de noir et

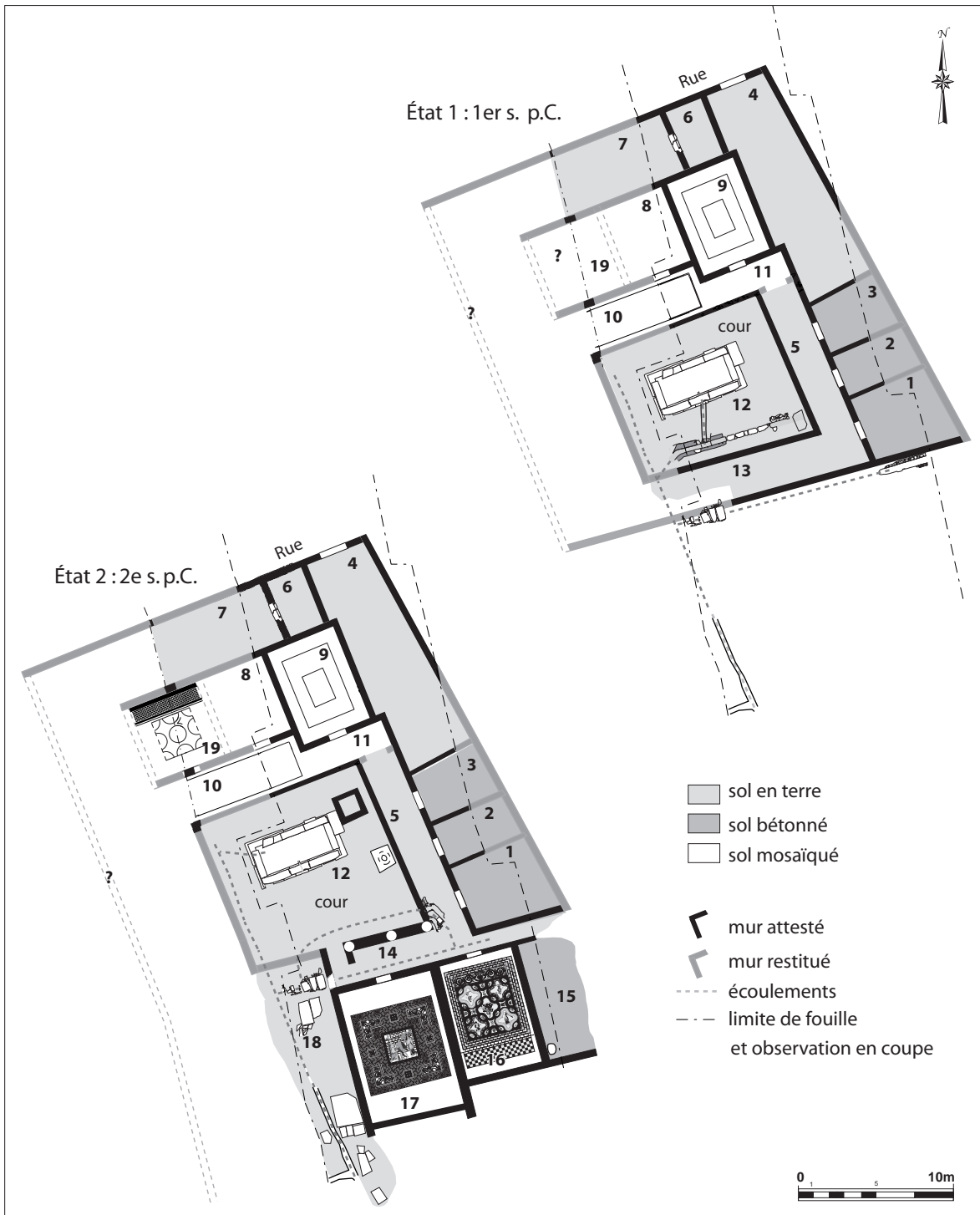


Fig. 2. Les deux états de la domus de l'îlot G.



Fig. 3. *Domus* de l'îlot G. Évocation axonométrique des décors hypothétiques (restitution - DAO J. Boislève, INRAP).

rouge. La salle [4] présente un accès sur la rue et forme retour d'angle sur l'aile orientale. Un pan de mur en adobes d'un module de 0,35 x 0,06 m, effondré sur le sol en terre, ne porte pas de trace de revêtement ; toutefois, quelques petites plaques d'enduits, le plus souvent peintes, sont encore présentes à la base des murs.

Les trois autres pièces connues de l'aile nord diffèrent des précédentes par le revêtement en *tessellatum* blanc des sols, de facture uniforme. Il ne subsiste rien des peintures murales qui les agrémentaient. Dans la pièce [9] (28,54 m<sup>2</sup>), une bonne partie du *tessellatum* a disparu avant un réaménagement en fin d'occupation. On relève toutefois, à l'aplomb du mur nord, une ligne de tesselles rectangulaires disposées perpendiculairement à la paroi et sur laquelle reposent les enduits pariétaux (fig. 4). Les bandes de raccord sont faites de tesselles blanches de 1 à 1,5 cm. Délimité par une bordure noire, le tapis central (2,08 m x 1,48 m) est presque entièrement détruit, réduit à quelques tesselles visibles dans trois des angles. La pièce voisine [8], mal connue, communique comme la précédente avec le portique bordant la cour au nord, lequel se subdivise en deux parties [10] et [11], sans doute en raison de l'allongement vers le sud de la pièce [9]. Au-devant de cette dernière, le champ est unitaire (tesselles blanches de 1,5 cm de côté en moyenne), si ce n'est que la pose montre une limite quasi axiale avec inversion de l'orientation des tesselles. Côté nord, dans l'axe de la pièce [9] et en lien avec un seuil probablement restructuré, les rangs de

tesselles sont parallèles au mur de séparation. Côté sud, mais aussi à l'est et à l'ouest, les tesselles sont disposées perpendiculairement aux parois. La partie ouest de cette galerie [10], plus large (2,76 m), s'étend sur plus de 7,70 m de long. Des tesselles blanches en pose parallèle aux murs forment la bande de raccord. Une bordure de quatre rangs de tesselles noires plus fines délimite un champ monochrome blanc, large de 2,32 m. On ignore si cette galerie ouvrait en exèdre sur l'une des pièces placées dans son renforcement.

La galerie orientale [5] (10,10 x 2,10 m) se distingue de la précédente par un sol en terre battue. Le mur qui la ferme à l'ouest est conservé sur une faible hauteur mais un reste d'enduit peint y a été observé. Très dégradé, il a subi une forte chauffe qui n'exclut pas l'existence d'une couche picturale. Cette décoration peut appartenir au premier état de la *domus*. Quelques plaques incendiées, effondrées à plat et en connexion sur le sol du second état de la galerie, dénotent un traitement très sobre avec des fonds rouges unis, sans panneaux apparents ; seuls les angles des parois et des ouvertures, portes et fenêtre, sont bordés d'une bande verte. Pour cet espace de desserte, on a donc recouru à un décor très limité, extrêmement simple, apparemment dénué de motifs significatifs. Il est réduit à une surface colorée unie où les angles sont toutefois soulignés.

Cette galerie commande l'accès à trois chambres de plan trapézoïdal, dont la superficie varie de 13 à

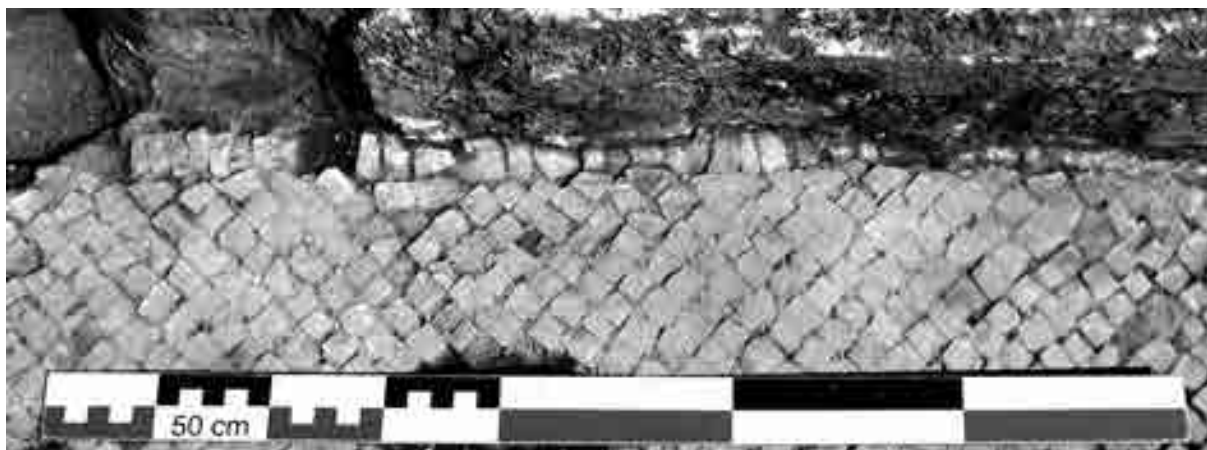


Fig. 4. *Domus* de l'îlot G. Détail du *tessellatum* de la pièce [9]. L'enduit pariétal repose sur une ligne de tesselles rectangulaires (cl. S. Vondra, INRAP).

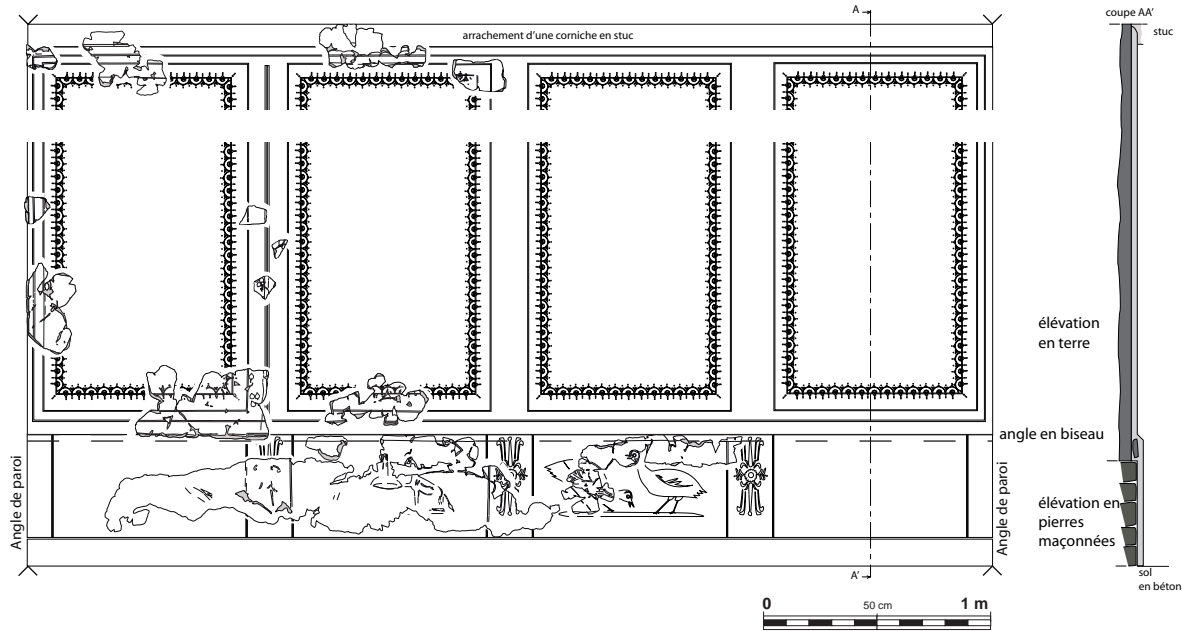


Fig. 5. *Domus* de l'îlot G. Mur nord (MR8175) de la pièce [3]. Restitution hypothétique du décor (relevés J. Boislève, O. Vauxion ; restitution - DAO J. Boislève, INRAP).

23 m<sup>2</sup>. La plus petite, au nord, possède un sol en terazzo non décoré [3]. Les murs, dont le solin est formé de cinq assises de pierre, sont élevés en adobe. Le décor peint a pu être presque intégralement restitué (fig. 5). Au-dessus d'une plinthe ocre jaune, se développe une zone inférieure où alternent compartiments longs et inter-compartiments étroits, tous à fond rouge bordeaux<sup>2</sup>, sans alternance de couleur. Les longs compartiments sont ornés de scènes figurées dont trois ont pu être identifiées. La première présente deux panthères affrontées, patte levée vers une cymbale suspendue entre elles. La seconde met en scène, sur une ligne de sol, deux oiseaux affrontés de type échassier. L'un d'eux, tête baissée, semble picorer. L'échelle de représentation ne correspond pas à celle des panthères de la scène voisine. La troisième scène, conservée sur le mur sud de la pièce, est une nature morte : un plat circulaire, une coupe aux anses en volute et

2- Il s'agit de la couleur actuelle dont la nature est sans doute modifiée par la chauffe liée à l'incendie de la pièce. Il faut donc peut-être ramener la teinte à un rouge ocre.

une palme permettent d'identifier une représentation agonistique bien connue sur plusieurs peintures du sud de la Gaule<sup>3</sup>. Ces compartiments à scènes figurées sont séparés par des inter-compartiments timbrés d'un fleuron blanc à longs pétales cordiformes<sup>4</sup>.

L'association des scènes figurées de la zone inférieure ne semble pas dégager de thème commun. En zone médiane, des panneaux à fond vert azuré<sup>5</sup> sont séparés par des inter-panneaux rouges dont quelques fragments montrent qu'ils étaient pourvus d'une hampe ornée au moins de fines grappes de feuilles. Les panneaux sont pourvus d'un encadrement intérieur rose avec bordure ajourée, d'un type très fréquent

3- Par exemple à Périgueux, Cave Pinel, à Aix-en-Provence, sur le site de Villa Grassi (Sabrié & Demore 1991, 86-87), à Narbonne, le plafond de la pièce H de la maison à Portique du Clos de la Lombarde (Sabrié *et al.* 1987), ou encore à Nîmes, dans la maison 8 de Villa Roma (Sabrié 1998).

4- Là encore, le site de Villa Roma livre des exemplaires très proches stylistiquement.

5- Il s'agit d'un mélange de vert et de bleu difficile à définir du fait de la chauffe importante qu'a subie l'enduit.

dans les peintures du IV<sup>e</sup> style, composée de demi-cercles tangents timbrés d'un demi-fleuron blanc et pourvus d'un bifol intercalaire. Enfin, en sommet de paroi, sur un angle aminci en sifflet, prend place une corniche de stuc dont le profil originel est totalement érodé. Les comparaisons possibles tendent toutefois à situer ce décor d'une pièce intime dans le troisième quart du I<sup>er</sup> s. p.C.

Ce décor est d'ailleurs suffisamment complet pour être compris dans son intégralité, permettant ainsi quelques observations techniques sur son adaptation au volume de la pièce et à la différence de longueur des cloisons nord et sud. Il montre un ajustement des largeurs des compartiments de zone inférieure, et donc des panneaux de zone médiane, en fonction de la paroi à orner. Sur le mur nord, les compartiments de zone inférieure sont larges de 0,86 m à raison de quatre compartiments pour une paroi de 4,30 m de large. Sur le mur sud, plus long, et afin de garantir le même rythme, l'artisan a légèrement augmenté la longueur des compartiments pour la porter à 0,95 m. On a donc toujours quatre compartiments mais cette fois pour une paroi de 4,68 m de long. Le décor permet, en quelque sorte, de masquer la disparité des parois de la pièce en leur donnant un même rythme de quatre compartiments et panneaux. La hauteur de la pièce est estimée ici à 2,20 m ou 2,30 m.

La pièce voisine [2] est pourvue d'un sol en *opus signinum* (éclats de tuileau ocre à rose de 1,5 cm en moyenne). Au cours de l'occupation, quelques petits trous ont été pratiqués, peut-être pour caler des poteaux ou des éléments instables de mobilier en bois. La décoration des murs, effectuée après la mise en place du sol, n'est conservée que sur 15 cm de haut au bas de la cloison nord. Enfin, à l'angle sud-est de la parcelle, la pièce [1] possède un sol en *terrazzo* non décoré et rien ne peut être avancé sur l'aspect du revêtement mural.

## LA DOMUS G AU II<sup>er</sup> S. P.C. (fig. 2 et 3)

Entre 75 et 150 p.C., la résidence connaît d'importantes transformations. La cour est agrandie, plusieurs réfections y sont effectuées (modification du bassin, exhaussement du sol de la cour et des galeries, puis réaménagement du réseau d'évacuation des eaux) et de nouvelles installations sont ajoutées (laraire et puits). L'*ambitus* qui marquait auparavant la limite méridionale du bâti est annexé pour créer une qua-

trième aile sur la partie sud de l'îlot, composée de trois nouvelles pièces. En limite ouest de la zone de fouille, un espace dallé évoque une cour adjacente à l'aile sud ou peut-être un vaste vestibule rendant la résidence et son péristyle accessibles depuis la voie longeant l'îlot au sud ou à l'ouest. Si cette dernière interprétation est bonne, la restructuration de la maison vise à y développer la séquence vestibule-péristyle-*triclinium*, chère à l'élite urbaine du Haut-Empire<sup>6</sup>.

### La pièce [19]

À l'est et au nord, les pièces précédemment décrites ne paraissent pas avoir subi de modifications notables, à l'exception sans doute d'une salle qui a pu être restituée au nord-ouest de la cour et de la galerie [10]. L'observation en coupe<sup>7</sup> d'un pavement en *opus tessellatum* dont les limites nord et sud prolongent celles de la pièce [8], atteste en effet une largeur de 4,90 m, du nord au sud. Le pavement a pu être dégagé sur 0,10 à 0,38 m de large. Une bande de raccord noire (large de 0,30 m) est bien visible côté nord. Une bande à appareil isodome (0,71 m), faite de sept lignes de rectangles, pourrait marquer le fond de la pièce, une ouverture étant très probable au sud. Le champ apparaît sur plus de 1,60 m. Deux tresses polychromes à deux brins (0,16 m) paraissent dessiner deux cercles (diam. restitué : 1,30 m), suggérant une trame quadrillée de cercles sécants déterminant des carrés concaves (fig. 6). La composition peut s'étendre dans l'axe est-ouest de la pièce ou bien être centrée sur un cercle central flanqué de demi-cercles latéraux et quarts de cercle en écoinçons, à l'instar de deux mosaïques viennoises de la fin du II<sup>e</sup> s. p.C. (enlèvement de Ganymède et Hylas ravi par les nymphes ; Lancha 1977, n° 380 et 381). En l'absence d'élément de chronologie absolue pour ce pavement, l'analyse stylistique<sup>8</sup> permet de le situer dans la seconde phase de la maison, probablement en remplacement d'un sol plus modeste, qui nous est inconnu. Un enduit de mortier de chaux blanc orangé (ép. 1 à 1,5 cm, sans couche picturale visible) est conservé sur la dernière assise en

6- Gros 2001, 164-165 ; Vipard 2007.

7- Faite en avril 2008, lorsque l'aménageur a modifié la limite ouest de l'emprise du projet.

8- Composition paraissant précoce pour la première phase de la maison ; comparaison plausible avec la mosaïque de Penthée (pièce [16]) par la facture de la bande isodome et par la trame tracée en tresse.





Fig. 6. *Domus* de l'îlot G. Détail du pavement de la pièce [19] observé seulement en coupe (cl. J. Boislève /INRAP).

place du mur nord de la pièce, soit une hauteur de 0,36 m.

### La cour [12]

L'extension vers le sud confère une surface de 108 m<sup>2</sup> à la cour. Une colonnade, qui se développe sans doute sur les quatre côtés, est nettement assurée au sud, avec un entraxe de 2 m. À l'est, le mur-bahut conserve les bribes d'un décor peint. Des buissons florissants se détachent sur un fond rouge orangé. La végétation semble assez sauvage, ni taillée ni habitée par des animaux, sans diversité d'essences. Les tiges sont pourvues de feuilles vertes oblongues et de fleurs blanches marquées par quelques points groupés. Cette plantation fictive prolonge la nature peut-être présente dans cet espace de plein air, à moins qu'elle ne

comble au contraire son absence<sup>9</sup>. Un puits, placé en limite est de la cour, sans doute aménagé de façon plus ou moins concomitante, suggère alors que l'alimentation en eau courante est insuffisante ou impossible.

Dans l'angle nord-est de la cour, un massif de maçonnerie de 1,76 m de côté, conservé sur près de 0,40 m de haut, a été interprété comme un laraire. Il a, en effet, livré des objets votifs (deux petits autels, des monnaies, les débris d'un gobelet en verre...) ; de nombreux fragments d'enduits peints, découverts en place ou dans une couche de démolition associée à la structure, attestent la complexité de l'élévation pour laquelle on envisage de probables jeux d'ouvertures (niches ?). Ces restes de décor peint ne permettent malheureusement pas une reconstitution complète de

9- La fouille n'a révélé ni jardinière, ni fosse de plantation ou pot horticole, mais la sédimentation observée, quoique compacte, ne rend pas impossible la présence ponctuelle de plantes fleuries ou non.

l'édicule. Du moins indiquent-ils un soubassement orné d'un motif végétal assez similaire à celui décrit pour le mur de clôture du jardin, quoique le fond tire plutôt sur l'ocre jaune. D'autres fragments, associables aux parties supérieures de ce décor, montrent des bandes rouges soulignant les angles architecturaux et des fonds blancs à petits motifs végétaux stylisés, en forme de hampes avec grappes de petites feuilles vertes. Les buissons ornant la base du laraire créent donc une unité avec le mur du jardin.

### La pièce [15]

Large de 1,90 m, la galerie sud se prolonge sous la forme d'un corridor plus étroit, dont l'aboutissement n'est pas connu<sup>10</sup> et qui ne livre de traces ni de sol construit ni d'enduits muraux. Il dessert vraisemblablement la pièce [15], reconnue sur sa frange ouest (L. 7,35 m) et dont le sol en *opus signinum* est placé en contrebas du pavement voisin. La présence d'un solin d'étanchéité en quart-de-rond et d'une cuvette circulaire (diam. 0,65 m ; prof. 10 cm), aménagée dans

l'angle sud-ouest de la pièce, suggère une pièce soumise à des nettoyages à grande eau, appartenant éventuellement à un balnéaire. Le mur ouest conservait des enduits en place dont une partie était effondrée dans la pièce voisine [16]. Le décor est d'un tout autre statut que dans celle-ci et fait appel, en zone médiane, à des panneaux rouges à encadrement intérieur constitué d'un filet jaune, séparés par des inter-panneaux noirs pourvus d'une hampe centrale.

### La pièce [16]

Alors que les murs sont tous fortement épierrés, au nord en particulier, le décor mural conservé en continu sur une hauteur de 0,15 à 0,39 m sur les parois est, sud et ouest, démontre que cette pièce de 35 m<sup>2</sup> ouvrait à la jonction des galeries sud et est. De ce côté, l'aspect plus usé du *tessellatum* sur une zone axiale suggère une porte de faible largeur, environ 1 m.

La mosaïque nous est presque intégralement parvenue et mesure 4,81 x 7,42 m (fig. 7). La pose des tesselles, qui a pu débiter par le contour des cadres et



10- Peut-être faut-il y voir une entrée secondaire, l'espace occupé par la galerie sud et le corridor servant auparavant d'*ambitus*.

Fig. 7. *Domus* de l'îlot G. Vue d'ensemble de la mosaïque de la pièce [16] (cl. B. Houix, INRAP).

des tresses déterminant la trame, reproduit le tracé préparatoire dont R. Rogliano, lors de la restauration, a relevé des traces<sup>11</sup>. Lié aux murs par une bande de raccord blanche plus large dans le fond de la pièce (0,75 m), le champ est bordé par un filet noir qui traverse les bandes de raccord est et ouest pour limiter le pavement et souligner ainsi une subdivision fonctionnelle de l'espace. Ce filet s'interrompt à l'ouest au droit de l'un des rectangles de la bordure en appareil isodome<sup>12</sup> qui entoure le tapis central. Un second tapis rectangulaire est traité en damier noir et blanc (24 x 5 rangs<sup>13</sup>), déterminant l'emplacement probable d'un lit de banquet. Le damier droit, connu en Narbonnaise, apparaît toutefois plus fréquent en grille oblique<sup>14</sup>. Le tapis principal (6,25 x 4,41 m) comprend un panneau rectangulaire (3,38 x 0,65 m) et un panneau presque carré (3,40 x 3,48 m). Le panneau rectangulaire formant rallonge près de l'entrée est occupé par un large rinceau polychrome à enroulements symétriques naissant du pied d'un cratère à anses à pucier, feuilles cordiformes et godrons, qui est posé sur le filet d'encadrement.

Le panneau central offre une composition orthogonale de coussins et ellipses couchées adjacents, déterminant des octogones irréguliers concaves, en chute les coussins faisant place à des cloches (*Décor*, 253e). La trame est formée d'une tresse à deux brins en opposition de trois couleurs (*Décor*, 70f) sur fond noir. Sa disposition est centrée et la composition présente cinq coussins, seize ellipses, quatre octogones irréguliers concaves et quatre cloches. Autour du coussin central occupé par une scène figurant le châtiment de Penthée, des Ménades prennent place dans les quatre coussins d'angle ; des oiseaux associés par quatre occupent les seize ellipses ; dans les octogones irréguliers sont les bustes des quatre Saisons ; dans les cloches, Pan, Silène et, sur l'axe perpendiculaire, deux masques de théâtre. Ce sont au total vingt-neuf figures visibles de tous côtés ; la scène centrale, Ménades nord, Printemps et Pan regardent vers le nord et donc l'entrée ; Été et masque vers l'ouest ; Ménades sud, Automne et Silène regardent vers le sud (même orientation pour le cratère) ; Hiver et second masque regardent vers l'est.

Les ellipses (0,41 x 0,27 m) accueillent deux couples d'oiseaux de quatre espèces, de sorte que chaque coussin d'angle est flanqué de quatre oiseaux différents. La représentation d'oiseaux exotiques et de chasse, "sorte d'exhortation esthétique et philosophique à saisir l'instant présent", est un thème connu à Nîmes (Aymard 1953, 252). Aux angles, les quatre canards, probablement des colverts, paraissent former deux couples (deux mâles et deux femelles) d'après les plumages exécutés de façon très réaliste. Quatre perdrix – bartavelle ou choukar, deux espèces attestées dans le sud et le sud-est de l'Europe – se font face deux à deux. Quatre perruches à collier sont placées sur un axe perpendiculaire à celui des perdrix. Autour de la scène centrale, quatre huppés d'Afrique marchent, le bec pointé à terre, long et mince, légèrement incurvé vers le bas<sup>15</sup>.

Les cloches (0,32 x 0,49 m), bordées d'un filet double en damier (*Décor*, 1k), sont ornées de têtes vues de face ou en léger trois quarts sur le fond blanc. Placés en opposition à l'est et à l'ouest par rapport au médaillon central, deux masques de théâtre se reconnaissent aisément à leur bouche en porte-voix et leurs grandes pupilles noires. Dans l'axe perpendiculaire, Pan et Silène, sont également bien identifiables, le premier par ses deux cornes frontales, son visage exprimant la ruse. Le second porte la couronne de lierre ; le regard, aux yeux exorbités, est fortement expressif ; la lèvre inférieure, épaissie, et la barbe à longues mèches soulignent la bouche largement ouverte.

Les octogones irréguliers concaves (0,67 x 0,66 m) font se succéder les Saisons, vues de trois quarts, en buste, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Placé au nord, du côté de l'entrée, le Printemps est un jeune homme reconnaissable à sa couronne végétale. À l'ouest, l'Été porte une couronne d'épis de blé. L'Automne est placé au sud et regarde à gauche. Le bas de son visage, que dessinent les tesselles disposées en corbeille, montre une figure jeune, gracieuse, colorée. Le haut du visage – des pommettes jusqu'à la coiffure – a été refait dans l'Antiquité, avec des tesselles plus grosses, de 8 à 10 mm. Cette réfection assez sommaire s'est toutefois attachée à restituer l'encadrement du

11- Cf. Rogliano, dans ce volume, 647-654.

12- *Décor*, 95b.

13- *Décor*, 114a.

14- Lavagne 2000, 283.

15- Nous remercions Gérard Gory (Muséum d'histoire naturelle, Nîmes) qui a confirmé ces déterminations.

visage et le regard. On devine une couronne de feuilles et de grappes de raisin. À l'est, l'Hiver est incarné par un personnage féminin encapuchonné, au visage triste. Sa coiffe de roseaux est tout à fait caractéristique.

À l'intérieur de la tresse, les coussins d'angle (1,15 x 1,15 m) sont doublés intérieurement par un câble dentelé triple (*Décor* 1985, 6j) inscrit entre deux filets blancs simples. Le traitement de ces câbles associe deux coussins par paire sur les diagonales : au sud-est et au nord-ouest, le câble donne un effet de relief obtenu par gradations de bleu et blanc ; au sud-ouest et au nord-est, un traitement différent donne l'impression d'un câble moins épais, avec alternance de couleurs et ombre au centre. Encadrant la scène centrale, quatre personnages féminins représentent des Ménades ou des bacchantes qu'entraîne Agavé. Leur vêtement coloré et plissé forme une sorte d'écran révélant leur nudité par le jeu de contrastes des tons chair et des drapés qui les enveloppent. Un effet de transparence est même esquissé pour les jambes. Couronnées de lierre, elles tiennent le thyrses et le tambourin, en se livrant à une danse que suggère la position des bras, du voile et des pieds reposant à peine sur le sol et souvent sur la pointe. Elles sont figurées en léger trois quarts de face (Ménades sud-ouest et nord-est) ou de dos (sud-est et nord-ouest), suivant un jeu d'association symétrique sur les diagonales<sup>16</sup>. Sur la Ménade placée au nord-est de la scène centrale, l'emploi de pâtes de verre bleues ressort particulièrement. Face à elle, la Ménade placée au nord-ouest a fait l'objet d'une importante réfection, à l'aide de tesselles plus grosses (7 à 13 mm) ; un ruban est accroché au thyrses. La Ménade sud-est regarde vers son vis-à-vis au nord-est, dont le thyrses, réalisé au trait de tesselles sur la pointe, porte à chaque extrémité une pomme de pin stylisée.

L'iconographie évoque pleinement au dieu des fêtes théâtrales (les masques) et du vin (le cratère) sans qu'il n'apparaisse. L'association des Saisons à Dionysos repose sur une thématique commune de la vie renaissante et sur la symbolique triomphale. Le coussin central dépeint le meurtre de Penthée par sa mère

Agavé<sup>17</sup> (fig. 8). Punis d'avoir méprisé Dionysos, ils lui assurent, sous son emprise, un triomphe par le châtiement donné à l'un par l'autre. "En vif mouvement vers la gauche, Agavé (couronne de feuillage, tunique bleue dévoilant le sein droit) saisit Penthée par les cheveux et s'apprête à le transpercer de son thyrses qu'elle brandit de la main droite. Tombé sur le genou droit, de face au premier plan, Penthée lève vers sa mère un regard implorant tout en écartant les bras, paumes ouvertes, en geste de supplication. Son *himation* rejeté dans le dos dévoile entièrement son corps ; du sang coule sur le sol entre ses jambes. Cette représentation est la seule connue à ce jour en mosaïque. L'attitude des deux protagonistes n'est pas nouvelle : on la rencontre déjà dans la céramique apulienne et elle a ensuite été reproduite sur un certain nombre d'œuvres d'époque romaine<sup>18</sup>. Parmi ces dernières, on rapprochera plus particulièrement de la mosaïque la peinture de la maison des Vettii à Pompéi (IV<sup>e</sup> style)<sup>19</sup> : à la parenté des attitudes s'ajoute celle du choix des couleurs, rouge pour le manteau de Penthée et bleu pour la tunique d'Agavé. La mosaïque de Nîmes est aussi le seul document à réduire l'épisode de la mort de Penthée aux deux principaux personnages et à distinguer Agavé des autres Ménades figurées dans les coussins d'angles. La scène gagne ainsi en intensité dramatique. L'influence du théâtre, soulignée par les masques, est ici évidente. On ne s'en étonnera guère : le sujet des *Bacchantes* d'Euripide fut repris par des auteurs latins comme Pacuvius et Accius et il fut diffusé dans tout l'empire romain grâce à la pantomime dont il était l'un des sujets favoris (Garelli, 2006)."<sup>20</sup>

À l'originalité du thème central s'ajoute l'étrangeté, dans un contexte nîmois, de la composition en quadrillage de coussins et d'ellipses. G. Picard évoque un pavement à coussins noirs du palais des procureurs d'Aquincum (Hongrie) comme un archétype possible de cette trame, dont il attribue l'invention

17- Euripide, *Les Bacchantes*, 1112-1122. La scène, d'abord perçue comme un épisode de la Gigantomachie (Dionysos tuant le géant Eurytos), a été correctement interprétée par Pascale Linant de Bellefonds (CNRS, UMR 7041) qu'il nous est agréable de remercier. H. du groupe : 0,90 m.

18- La position de Penthée évoque par ailleurs celle du Ganymède de Morgantina (Sicile) vers 250 a.C. (Stern 1975, 28, pl. III).

19- *Triclinium* [n], mur est, PPM V, 1994, 530, fig. 108.

20- Linant de Bellefonds 2009.

16- Hauteur des personnages : 0,64 m.



Fig. 8. *Domus* de l'îlot G. Scène centrale de la mosaïque de la pièce [16] (cl. B. Houix, INRAP).

aux mosaïstes plutôt qu'aux stucateurs<sup>21</sup>. C'est en Byzacène – où seize pavements ont été répertoriés, dont cinq à représentations figurées – et dans des provinces voisines (Thuburbo Majus, Tunisie ; Cherchel, Algérie ; Volubilis, Maroc ; Syracuse, Sicile ; Liédena, Espagne) que la composition est la mieux représentée<sup>22</sup>. La trame de la pièce [16] se distingue de ce groupe par son tracé en tresse, renvoyant ainsi à une petite série de pavements datés du III<sup>e</sup> s. p.C. et très dispersés en Europe ; les coussins y sont chargés de carrés droits ou de médaillons circulaires (Loano, Italie ; Wiltinge, Allemagne), de fleurons (Bazoches, France) ou parfois figurés (Ilidza, Bosnie-Herzégovine) (Picard 1968, 127-130). En comparaison, le pavement nîmois révèle un talent consommé dans l'adaptation des thèmes figurés à la trame. Géographiquement assez isolé<sup>23</sup>, il vient après le prototype d'Aquincum, daté vers 110 p.C., mais incontestablement dans le courant du II<sup>e</sup> s., en regard du décor mural qui lui est associé, et avant l'époque sévérienne où la maison est abandonnée.

### Les peintures murales de la pièce [16]

Quelques taches de peinture certainement faites en décorant la paroi est ont été retrouvées sur le *tesselatum*. Les peintures sont encore en place sur les murs ouest et sud. Le mur oriental, en place sur moins de 10 cm de haut, a basculé dans la pièce, entraînant avec lui une grande partie des enduits qu'il supportait sur ses deux parements (fig. 9). Le décor présente une plinthe jaune séparée par un filet blanc de la zone inférieure où le champ noir est rythmé par des piédestaux entre lesquels sont accrochées de lourdes guirlandes en feston ; leurs feuilles sont en deux teintes de vert. Elles sont attachées par des nœuds roses à coques et rubans qui s'enroulent autour d'elles et dont les deux pans sont pointés à leur extrémité. Les piédestaux, traités en jaune et vert kaki, avec un effet de dégradé suggérant le volume, sont pourvus d'une base moulurée par des filets rouge bordeaux. Deux bandes, l'une bleue et l'autre noire, assurent la transition avec la zone médiane et l'encadrent sur ses trois autres côtés. Les piédestaux passent devant ces bandes et

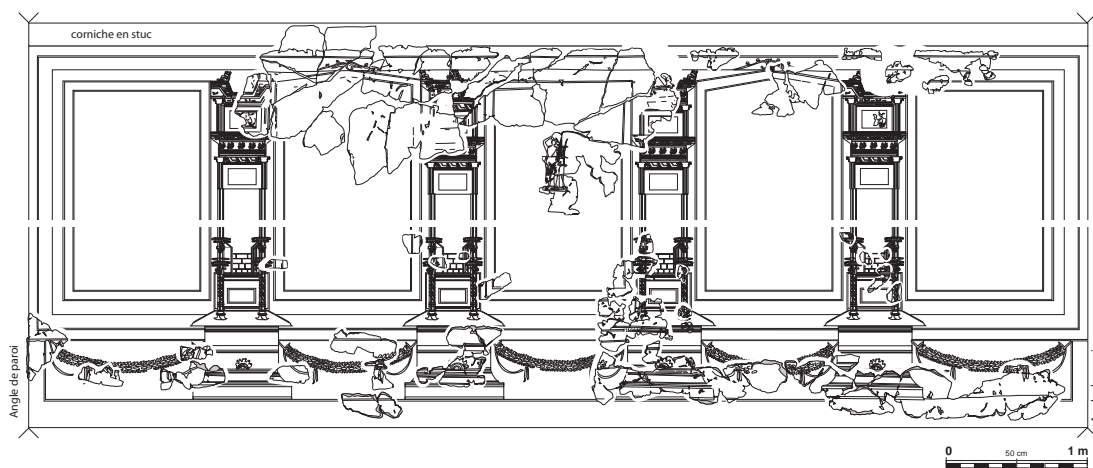


Fig. 9. *Domus* de l'îlot G. Mur est (MR 8168) de la pièce [16]. Restitution hypothétique du décor (relevés J. Boislève, O. Vauxion. Restitution - DAO J. Boislève, INRAP).

21- Picard 1968, 130, 133.

22- Picard 1968, 117-135 ; Gozlan & Bourgeois 1992, 70.

23- On pourrait mettre cela au compte d'un déplacement de savoir-faire dont l'initiative est évidemment difficile à attribuer : atelier itinérant et/ou jeux de relations d'un notable ayant pied dans plusieurs provinces de l'Empire ?

supportent une base trapézoïdale rose à partir de laquelle se développent, en inter-panneaux, de complexes édicules superposés.

La zone médiane est organisée en panneaux à fond vert encadrés par une bande rouge vermillon<sup>24</sup>, se détachant sur un fond blanc. Le sommet des panneaux est alternativement plat ou en bâtière et ils sont ornés, en leur centre, d'une figure finement peinte, haute d'environ 0,60 m. Sa présence est avérée sur plusieurs panneaux mais une seule est identifiable : il s'agit d'un Apollon citharède, debout, à demi nu, portant un drapé violet enroulé sur les hanches et passant sur l'épaule. Il pince d'une main les cordes de son instrument posé, à sa gauche, sur une colonnette. Les édicules des inter-panneaux, de même inspiration architecturale complexe, suivent deux modèles distincts en forme de portique à trois ailes et en forme de baie : colonnes enrubannées à plateaux, appareil isodome, chapiteaux stylisés, entablements à corniche saillante et plafond à caissons, acrotères. Les édicules encadrent des tableautins avec des scènes figurées dont un paysage champêtre avec un oiseau. Au sommet de la paroi, une large corniche stuquée, fixée par des clous, masque la terminaison en sifflet de l'enduit. Son profil d'origine n'est pas conservé.

Ce décor suffisamment complet permet d'apprécier la répartition des panneaux, leurs dimensions et leur nombre en fonction de la taille des parois. La pièce, parfaitement rectangulaire, mesure 4,81 x 7,42 m. Les murs longs accueillent cinq panneaux en zone médiane et trois sur les murs courts. La largeur de 1,05 m donnée aux panneaux de zone médiane permet de conserver les mêmes proportions d'un mur à l'autre. L'artisan a donc pris soin de trouver un dénominateur commun aux quatre parois de façon à garantir la continuité visuelle du décor. Les complexes tracés préparatoires à l'ocre jaune, repérés sous la couche picturale écaillée, traduisent d'ailleurs la rigueur de la mise en œuvre du décor. La hauteur de la pièce estimée à 2,83 m peut paraître insuffisante pour une pièce de cette taille et de cette importance. Cependant, l'absence de zone supérieure est avérée : d'une part, par l'amincissement en sifflet du mortier qui marque, sous la corniche de stuc, la finition

sommitale de la paroi ; d'autre part, par l'effondrement d'un seul tenant de la partie supérieure du mur qui aurait inévitablement conservé des éléments d'une éventuelle troisième zone<sup>25</sup>.

Il convient d'observer que l'on n'a pas cherché à calquer le rythme du décor peint sur celui du pavement<sup>26</sup>. De même, la corrélation entre les thèmes abordés reste délicate à saisir ; la présence d'un Apollon citharède sur le panneau central du mur occidental amène à envisager sa probable figuration en musagète, les neuf Muses pouvant prendre place dans les neuf autres panneaux disponibles sur les murs les plus longs<sup>27</sup>. Au demeurant, le soin apporté au décor, la qualité de la mise en œuvre, perceptible au travers des tracés préparatoires élaborés, tant pour la mosaïque que pour les peintures, donnent la mesure de l'investissement consenti par le commanditaire pour habiller cette pièce de réception.

### La pièce [17]

C'est la plus grande pièce connue de la maison : 8,50 x 5,90/6 m, soit environ 51 m<sup>2</sup>. Les murs étaient peints mais les seuls fragments retrouvés ont subi un fort incendie, rendant impossible toute lecture du décor. En revanche, on observe les restes d'une couche terreuse supportant un pigment bleu égyptien, dispositif clairement identifié dans d'autres *domus* du site comme appartenant au plafond.

Le sol de cette pièce, dont l'ouverture est restituée au nord, est revêtu d'une luxueuse mosaïque polychrome figurée<sup>28</sup>. Le champ (6,30 x 5,28 m) comporte un tapis géométrique à panneau central figuré et un panneau rectangulaire (5,28 x 1,08 m) formant ral-

24- Les analyses effectuées par L. Raffaely (UMR 5620) ont permis d'identifier la présence de bleu égyptien en mélange avec le vert (l'analyse n'a pu déterminer s'il s'agissait de céladonite ou de glauconie), et de cinabre pour les bandes d'encadrement.

25- Cette faible amplitude des parois pourrait s'expliquer par des élévations en terre réduites en hauteur en raison du poids de la charpente et de la portée à franchir (au moins 5 m dans cette pièce et davantage dans la pièce voisine à l'ouest). Toutefois, ces limites techniques ne sont pas rédhibitoires : par exemple, le *triclinium* K de la maison du Clos de la Lombarde à Narbonne, large de 5,20 m, où le décor, qui présente, au revers, des traces d'accrochages en chevron typiques de mur en terre permet de restituer des parois hautes de 4,40 m à 5,45 m (Sabrié *et al.* 1987, 248).

26- Une rapide comparaison de la métrique des décors au sol et sur les murs montre qu'ils sont organisés indépendamment.

27- Les murs nord et sud, accueillant trois panneaux chacun, peuvent ne pas être ornés de figures car l'un est percé d'une porte, l'autre au moins d'une fenêtre dont on ignore l'emplacement exact.

28- Partiellement détruite lors d'un réaménagement de la pièce dans l'Antiquité, et surtout par une construction de 1943, elle est cependant assez bien conservée (dépose et restauration par R. Rogliano).

longe au nord de la pièce (fig. 10). Celui-ci est orné d'un rinceau de vigne avec feuilles et grappes naissant de deux ceps issus d'un culot disposé au centre du panneau, en noir sur fond blanc (fig. 11). Le tapis principal (5,20 x 5,27 m) est légèrement décentré vers le nord. Une tresse à deux brins traités en noir sur fond blanc complète la bordure extérieure. Un filet double délimite ce tapis qui enserre, dans un méandre de svastikas à cases et chevrons<sup>29</sup> bordés d'épines<sup>30</sup>, un panneau central carré (1,95 m de côté) délimité par une tresse à trois brins. Les quatre chevrons sont occupés par un même rinceau polychrome sortant d'un culot en deux enroulements symétriques. Les quatre

cases sont chargées de deux types de fleurons à bouton central associés par paires, à pétales fuselés ou à calices bifides à *apex*<sup>31</sup>.

Tournée vers le fond de la salle, où la bande de raccord laisse amplement place aux banquettes<sup>32</sup>, la scène centrale figure Achille à Skyros reconnu par Ulysse, épisode porté à la scène par Sophocle et par Euripide, dans les *Skyrioi* - tragédies malheureusement perdues mais dont le souvenir nous est parvenu par l'*Achilléide* de Stace (1<sup>er</sup> s. p.C.) (fig. 12). Au premier plan, Déidamie, fille de Lycomède et fiancée d'Achille, tend le bras à droite. Sa sœur, dos tourné, visage de face, tient un casque et prend à témoin le spectateur ;



Fig. 10. *Domus* de l'îlot G. Vue d'ensemble de la mosaïque de la pièce [17] (cl. B. Houix, INRAP).

29- Schéma organisateur assimilable à *Décor*, 174 f.

30- *Décor*, 11d.

31- *Décor* II, 273a.

32- Bande de raccord blanche large de 1,71 m au sud, 0,41 m au nord et 0,35 m sur les longs côtés.



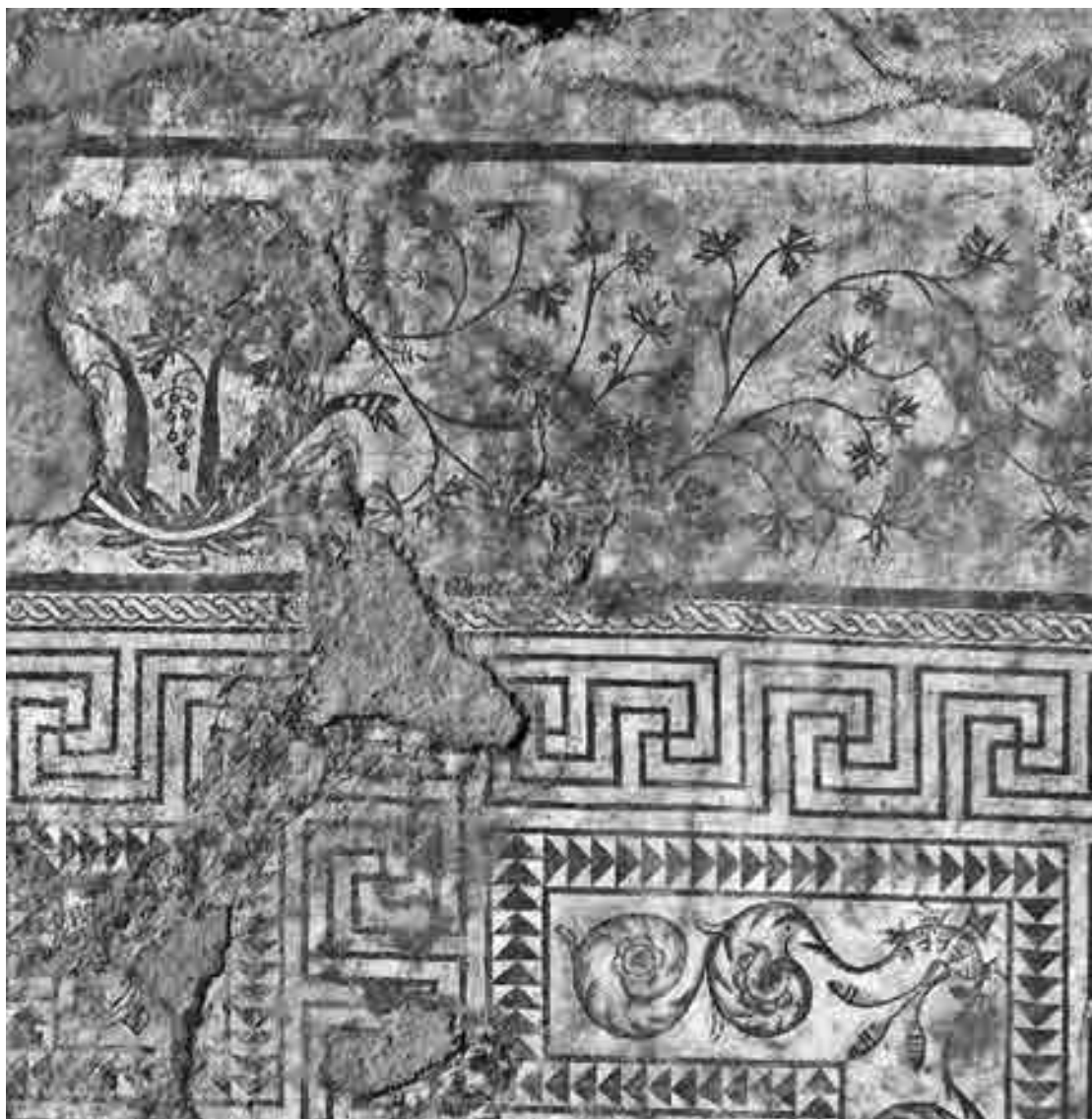


Fig. 11. *Domus* de l'îlot G. Détail de la mosaïque de la pièce [17] (cl. B. Houix/INRAP).

cette attitude inhabituelle est sans doute une contamination du schéma de l'armement d'Achille par les Néréides. Le personnage central, quoique très lacunaire, est facilement identifiable. Vêtu d'un drapé rouge qui chute entre ses pieds, l'un chaussé et l'autre déjà dénudé en signe d'héroïsation, Achille brandit un bouclier. Une lance se mêle aux objets du gynécée : corbeille haute à fond étroit (*kalathos*), quenouille et fuseau. Deux personnages, dont l'un fortement lacu-

naire, apparaissent comme placés dans des fenêtres ouvertes dans la muraille en *opus quadratum* indiquant le palais de Lycomède. À gauche, on restitue Ulysse face au sonneur de trompette Agyrtès<sup>33</sup>. La découverte d'Achille à Skyros par Ulysse est l'épisode le plus re-

33- Stace, *Achilleis*, I, 724-725 et 874-876 ; référence aimablement communiquée par P. Linant de Bellefonds.



Fig. 12. *Domus* de l'îlot G. Scène centrale de la mosaïque de la pièce [17] (cl. B. Houix, INRAP).

présenté du cycle d'Achille, en mosaïque du moins selon F. Ghedini<sup>34</sup>. C'est, comme les *Bacchantes*, un sujet assez commun dans les spectacles de pantomime

34- F. Ghedini (2001, 58-73) en recense onze exemples : Cherchel et Tipasa (Algérie), Shechem Naplouse (Cisjordanie), Kourion (Chypre), Sparte (Grèce), Santisteban del Puerto et Pedrosa de la Vega (Espagne), Saint-Romain-en-Gal (France), Orbe-Boscéaz (Suisse), Palmyre (Syrie) El Jem (Tunisie). S'y ajoutent deux pavements récemment mis au jour à Zeugma (Turquie) (Darmon 2005), une mosaïque murale de Pompéi (jardin de la maison d'Apollon, 6.7.23), ainsi qu'une mosaïque découverte à Ptolémaïs (Lybie) (Mikocki 2005)

à l'époque impériale. "Il y a d'ailleurs, entre les deux thèmes – la mort de Penthée et Achille à Skyros –, une parenté de situation : Achille se dissimule sous le déguisement d'une fille tandis que Penthée, caché dans un pin pour épier les bacchantes, est pris par sa mère pour un fauve"<sup>35</sup>.

35- Linant de Bellefonds 2009.

## CONCLUSION

Dans cette maison, annexes, portiques et pièces “privées” ont des sols rudimentaires, bétonnés ou non, alors que les parties “publiques” ont un sol en *tessellatum*. Toutes ces pièces ont une décoration murale peinte, dont la qualité varie selon la fonction et le statut des espaces ; on adapte à l’occasion la largeur des panneaux au volume de la pièce. Dans sa première phase, la *domus* apparaît dotée d’un péristyle en relation avec des pièces de réception pavées en *tessellatum* qui ouvrent au midi et avec des chambres tournées vers le couchant, aux sols bétonnés associés à des peintures murales. Dans l’espace de desserte [5] et dans les espaces annexes au nord, un décor peint relativement banal est de mise. Cet héritage est respecté dans la seconde phase, qui voit l’extension de la cour vers le sud en lien direct avec l’ajout sur ce même côté de deux grandes salles de réception de plan parfaitement orthogonal. Pour la cour [12], le choix d’un décor peint végétal est évidemment adapté au mur d’un espace de plein air. L’ouverture de la pièce [16], à l’écart de la cour, a été restituée au nord, à la jonction de deux péristyles ; un lien iconographique – l’évocation des arts – y est plausible entre mosaïque et décor mural. Les piédestaux sont peut-être un souvenir de la forme originelle de l’*œcus* avec ses banquettes en entrecolonnement ; pour le reste, il est difficile de justifier les choix iconographiques notamment la symbolique des thèmes abordés.

Faut-il voir en [16] et [17] deux salons se complétant au fil des saisons et/ou au gré des obligations sociales du maître de maison ? L’organisation du décor de [17] laisse bien supposer un *triclinium* ouvert sur le péristyle sud ; deux banquettes secondaires encadrent la scène d’Achille à Skyros qui est tournée vers le lit principal. Ceux qui l’occupent jouissent d’une vue privilégiée sur un thème complexe qui allie le coup de théâtre d’Achille travesti révélant sa vocation guerrière et le sacrifice d’une vie facile pour un destin glorieux mais funeste. La palette, assez riche quoique moins chatoyante que celle de la mosaïque de Penthée, comprend notamment des tesselles de verre opaque et de verre translucide. Si la qualité de mise en œuvre du pavement est comparable à celle de la mosaïque voisine, force est de constater une nette différence de

style<sup>36</sup> et de composition. Le méandre à cases est une composition répandue, dans sa forme simple, dans toute la vallée du Rhône<sup>37</sup> où la trame à coussins et ellipses n’apparaît pas à ce jour. Il faut donc penser que l’on a fait appel à deux ateliers différents<sup>38</sup>.

Le châtiment de Penthée est tourné vers le seuil, comme un avertissement adressé au visiteur, alors que l’hôte qui siège au fond de la salle domine cette scène et voit l’Automne (les vendanges) et le cratère (invitation à boire le vin)<sup>39</sup> ; cet espace au fond de la salle, large de 1,93 m, est d’ailleurs séparé au sol par un filet noir. La mosaïque témoigne d’une grande recherche par sa trame complexe et foisonnante et par l’épisode choisi. La pièce apparaît, à ce titre, privilégiée. Les thèmes développés sur les deux pavements, largement repris à l’époque romaine, sont inspirés de la tragédie grecque. Dans la mesure où ils ont été réalisés au II<sup>e</sup> s. p.C., il est tentant d’évoquer deux inscriptions nîmoises relatives à la confrérie des acteurs dionysiaques, résidant ou se produisant dans cette ville à cette époque<sup>40</sup>. On sait par ailleurs qu’Hadrien et Antonin ont encouragé les associations d’acteurs dionysiaques, “qui servent volontiers la religion du souverain en l’acclamant comme un nouveau Bacchus”<sup>41</sup>. Au-delà de l’hommage au théâtre et à la poésie, sur le décor mural, on pourrait donc voir ici l’intention du commanditaire désireux de manifester son adhésion aux valeurs prônées par ces empereurs. Dans les deux cas, des restaurations antiques montrent une volonté de maintenir la bonne lisibilité des pavements de ces salles d’apparat.

36- Rinceaux des rallonges de factures très dissemblables ; dessin des figures plus maladroit pour celles d’Achille à Skyros.

37- Stern 1965 ; Stern 1971, 125.

38- Plutôt qu’un éventuel décalage chronologique, cela pourrait traduire le souhait de diversifier les formules iconographiques et les thèmes figurés.

39- La vigne est également évoquée sous la forme d’un rinceau dans la pièce [17]. Il y a plusieurs ateliers de productions d’amphores dans le quartier, dont au moins un, sur le côté est de l’îlot, produit des amphores vinaires (Monteil 1999, 243-250). On pourrait dès lors imaginer que le commanditaire ait tiré sa richesse du commerce du vin...

40- CAG 30/1, 259-260.

41- Turcan 1987, 60.